

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER,
M. Patrick CHARLES,
M. Arnaud HOURDIN.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER,
M. Philippe BENASSAYA,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
M. Pascal THEVENOT.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 15

OBJET : Acceptation d'un don de partitions par Monsieur Philippe LIONNET au profit des établissements d'enseignement artistique de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Le Bureau, légalement réuni le 15 juin 2017 sous la présidence de M. François de MAZIÈRES,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2014.06.07, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 26 juin 2014, portant délégation de compétences au Bureau communautaire pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Monsieur Philippe LIONNET, ancien et pianiste et habitant de Versailles, a souhaité faire don de partitions au profit des établissements d'enseignement artistique de Versailles Grand Parc.

La parthothécaire a réalisé un inventaire. Il s'agit de partitions pour piano en bon état.

Suite à ce premier état des lieux, il est confirmé que ces partitions pourront être utilisées régulièrement par le Conservatoire de Versailles et par les établissements d'enseignement musical de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dans le cadre de leurs activités pédagogiques et artistiques.

